

# Comité National d'Evaluation

N° 4 OCTOBRE 1987

---

173, boulevard Saint-Germain - 75006 Paris - tél. 45.39.25.75  
Président : poste 36.08 ■ Secrétaire général : 36.09 ■ Secteur scientifique : 36-44 - 36-60

---

## EDITORIAL

**L**e Comité National d'Evaluation entre dans sa troisième année de fonctionnement. Le bilan des deux premières années écoulées est le suivant : sept évaluations d'établissement achevées, cinq en cours d'achèvement et onze à des stades divers d'avancement. Le CNE avait publié en octobre 1986 le rapport d'une commission : "recherche et université". En mai 1987, il a remis son rapport annuel au Président de la République, sur l'état de l'université en France (1).

Comment analyser cette activité ? Le Comité National d'Evaluation a choisi de mener conjointement (dans une phase qui pourrait sembler encore expérimentale), une démarche pragmatique auprès des universités, et une réflexion de fond sur des problèmes intéressant l'avenir de l'enseignement supérieur. C'est ainsi qu'un dialogue permanent avec le monde scientifique et académique a permis de faire progresser l'idée et la pratique de l'évaluation.

Aujourd'hui que la période de mise en place s'achève, le CNE se fixe, pour les mois à venir, deux nouveaux objectifs : diversifier et affiner ses interventions. L'installation de commissions d'évaluation thématique (celle consacrée à la géographie a déjà commencé à travailler) s'inscrit dans le sens de la diversification.

Le CNE a engagé, pour obtenir un affinement de ses procédures, d'une part, une réflexion méthodologique (méthodologie de l'évaluation en général / méthodologie de l'évaluation en sciences humaines, critères et indicateurs), d'autre part une opération de traitement informatisé des données collectées dans les universités. Ces deux nouvelles orientations seront approfondies cette année, et aideront à mettre en lumière l'intérêt de l'évaluation comme instrument de connaissance, d'analyse et de décision - et d'abord pour chacun des établissements d'enseignement supérieur eux-mêmes. ■

---

(1) Le rapport a été publié aux éditions Gallimard en juin 1987 sous le titre "Où va l'université" ?

# La commission d'évaluation de la géographie

La commission d'évaluation de la géographie, installée en mai 1987 (voir bulletin du CNE n°3) s'est d'ores et déjà réunie à quatre reprises. Ses travaux ont porté sur les points suivants : choix des départements soumis à une évaluation spécifique ; choix des experts ; établissement d'une grille de dépouillement de l'enquête (aspects quantitatifs) ; préparation de l'année de travail.

## L'enquête sur la géographie.

A ce jour, la presque totalité des unités de géographie (29/39) a répondu à l'enquête adressée par le Comité National d'Evaluation. Les données quantitatives font l'objet d'un traitement informatisé. Les données qualitatives seront classées selon une grille de lecture en cours d'élaboration.

## Les évaluations spécifiques.

Neuf départements ou UER de géographie ont été retenus pour être soumis à une évaluation sur place. Il s'agit des départements ou UER des universités suivantes : Amiens, Caen, Grenoble I, Tours, Lyon II, Paris X, Rouen, Nantes, Avignon. Les missions d'expertise se dérouleront d'octobre 1987 à janvier 1988.

Rappelons que, dans le cadre des évaluations d'établissement, les unités de géographie appartenant aux universités de Strasbourg I, Pau, Paris VIII, Limoges, Paris VII, Angers, Montpellier III, Chambéry, Le Mans ont été ou vont être expertisées.

## Calendrier de travail.

Cinq réunions de travail sont prévues au cours du dernier trimestre de 1987. Elles seront consacrées aux thèmes suivants : établissement d'une grille de lecture de l'enquête (aspects qualitatifs) ;

réflexion sur "l'unité et l'identité de la géographie" (avec audition de personnalités).

A moyen terme, la commission engagera des études sur les points suivants : les débouchés professionnels des étudiants en géographie ; les études de troisième cycle ; la place de la géographie dans les systèmes universitaires étrangers. Des contacts seront pris avec les milieux socio-professionnels, les associations étudiantes. L'ensemble des travaux de la commission se déroulera en étroite collaboration avec le CNRS, dont les laboratoires propres en géographie ont répondu à l'enquête.

## Méthodologie de l'évaluation

### Evaluation en sciences humaines

Le groupe de réflexion sur la méthodologie de l'évaluation en sciences humaines a tenu sa première réunion en mai 1987 (voir bulletin n°3).

Les participants se sont mis d'accord sur les objectifs suivants :

- . rendre explicites les critères appliqués dans les procédures d'évaluation actuelles ;
- . définir quelques indicateurs fiables pouvant servir à mesurer la qualité de l'enseignement et de la recherche en sciences humaines ; établir, dans chaque secteur disciplinaire, une liste hiérarchisée des publications.

La prochaine séance de travail aura lieu en octobre 1987.

### Ordre du jour :

- . réflexion sur les indicateurs en lettres et sciences humaines ;
- . réflexion sur les procédures d'évaluation actuelles, à partir des informations collectées par les rapporteurs.



## Evaluation de la Recherche universitaire

### Organisation de cette évaluation et mise au point d'indicateurs quantitatifs

L'évaluation de la recherche universitaire pose des problèmes d'organisation et de mesure très variés. La diversité des structures de recherche rend délicates aussi bien la collecte que l'interprétation des informations, malgré les liens de coopération qui existent entre le CNE et ses différents partenaires.

Ainsi, une bonne partie des enseignants-chercheurs effectuent leur recherche dans des laboratoires associés aux grands organismes (laboratoires B1). D'autres laboratoires reçoivent une subvention de la Direction de la recherche : ils sont reconnus et recommandés par elle (laboratoires B1\*). Enfin, il existe une troisième catégorie d'équipes, ni associées, ni recommandées, dites "B2", sans compter les enseignants-chercheurs qui effectuent des recherches individuelles. De plus, les universités finalisent les travaux de certaines de leur équipes autour des axes de recherche (programmes privilégiés et finalisés).

Le CNE a cherché à adapter sa démarche à chacun de ces cas, et, pour éviter notamment de refaire des évaluations déjà faites, se rapproche des organismes (CNRS, INSERM) et du Comité National de la Recherche Scientifique.

Cependant, en raison de cette complexité des structures, l'information recueillie est très hétérogène. La présentation des dossiers obtenus en réponse aux questionnaires du CNE est très variable. En particulier, les époques sur lesquelles portent les réponses des différentes équipes ne coïncident pas. Or, les périodes d'activité soumises à observation doivent être homogènes et récentes. Les équipes, au moment d'une évaluation, ne peuvent pas être examinées seulement à l'aide d'information recueillies à des époques variables et en fonction d'objectifs différents.

Dans cette perspective, le CNE a privilégié l'évaluation par des spécialistes. Mais pour alimenter leur réflexion sur des bases cohérentes, un travail de normalisation des demandes d'information a été entrepris et un questionnaire simplifié unique destiné à toutes les équipes de recherche a été mis au point, indépendamment des rapports d'activité existants qui peuvent être communiqués.

En outre, dans un souci d'évaluation quantitative de la recherche, le chiffrage du pourcentage d'enseignants-chercheurs qui n'ont pas publié dans des revues à comité de lecture sur une durée de quatre ans a été testé dans quelques universités en cours d'évaluation.

A ce stade encore expérimental, quelques remarques peuvent être formulées au sujet de cet indicateur : il semble présenter une certaine "robustesse", car il paraît peu sensible aux écarts de durée de période d'observation, ou à ceux résultant de la quantité ou de la qualité des publications ; il est "économique", car facile à obtenir ; enfin, il apparaît assez discriminatoire pour les disciplines des sciences exactes. En revanche, il n'est pas très satisfaisant pour la recherche en sciences humaines.

---

**Pour toute information sur ce programme d'étude, prière de prendre contact avec G. CIRIER, Chargé de Mission au Secrétariat général du C.N.E., 173 bd St Germain 75006 Paris tel : 45.39.25.75. Poste 34.65.**

---

## **Séminaire critères et indicateurs Conférence des Présidents d'Université / Comité National d'Evaluation**

(Lyon - 16-17 octobre 1987)

L'expérience du CNE a montré la nécessité d'une démarche concertée pour le succès de l'évaluation d'un établissement d'enseignement supérieur.

Parmi les difficultés rencontrées, le Comité a signalé le problème du recueil et de l'analyse des données. S'il n'est pas propre à la France, il se rencontre dans tous nos établissements de façon manifeste. Le groupe commun Conférence des Présidents - Comité National d'Evaluation, créé en novembre 1986, en a fait la constatation.

Dans la plupart des pays au sein de l'OCDE, on a défini des indicateurs (de moyens, de résultats ou de performance) dont l'objectif est de permettre une analyse "objective" des données dans des conditions homogènes autorisant des comparaisons.

L'objectif du séminaire qui s'est tenu à Lyon les 16 et 17 octobre était de proposer une grille de critères et indicateurs qui puisse faire l'objet d'un large consensus au sein de la communauté scientifique et académique.

## **Quelques remarques de méthode sur le projet**

# **"Evaluation de la qualité de vie sur les campus universitaires"**

Au cours des évaluations des établissements, les experts du Comité National d'Evaluation, lors des visites sur place, se sont intéressés au problème de la qualité de vie sur le campus. Cependant, la vie sociale à l'université ne fait pas jusqu'à présent l'objet d'une expertise systématique dans le déroulement de l'évaluation d'une université.

C'est pourquoi le CNE a lancé, dans le cadre de son programme "méthodologie de l'évaluation", une enquête sur ce thème.

Cette expérimentation a été réalisée dans trois universités déjà évaluées par le CNE : Limoges, Rennes II et Paris VII, par deux chargées d'études spécialisées dans le domaine de l'enseignement supérieur et maîtrisant bien la pratique de l'enquête de terrain. L'étude a été menée à bien grâce à l'accord des trois Présidents et à l'aide qu'ils ont apportée aux chargées d'études. Ces dernières ont remis au CNE les trois projets de rapports, qui sont actuellement entre les mains des Présidents afin de recueillir leurs avis et leurs critiques. L'étude n'est donc pas achevée.

Néanmoins, quelques points de méthode peuvent déjà être abordés.

- ce type d'étude est fondamental pour appréhender, au cours de l'évaluation d'un établissement, l'ensemble de la réalité universitaire ;
- mais la difficulté de l'entreprise est indéniable. Ainsi, à des données quantitatives et objectives (nombre de téléphones, de photocopieuses, présence d'équipements sportifs, de salles de travail ou de réunion ...), qui ne sont d'ailleurs pas toujours faciles ni rapides à obtenir, s'ajoutent des données qualitatives, forcément subjectives (politique culturelle, choix faits par l'équipe présidentielle dans le domaine du cadre de vie, ...).

Le point le plus délicat reste la consultation, sur place, des personnels et des étudiants.

Enfin, il est malaisé de dresser un modèle de rapport "qualité de vie", tant les problèmes et les approches diffèrent d'une université à une autre. Les universités elles-mêmes privilégient certains aspects de la qualité de vie plutôt que d'autres, tout comme joue le choix des interlocuteurs par les experts.

La réflexion méthodologique devra donc être poursuivie.

---

**Pour toute information sur le programme d'étude méthodologie de l'évaluation/enseignement, prière de prendre contact avec Mme N. COQUERY, Chargée de mission au secrétariat général du C.N.E., 173 bd St Germain 75006 Paris tel : 45.39.25.75. poste 34.71.**

---

# L'évaluation institutionnelle dans l'enseignement supérieur américain\*

L'enseignement supérieur aux Etats-Unis est extrêmement diversifié : il comporte différentes catégories d'établissements de niveau très inégal : les Research Oriented Universities et une partie des Doctorates Granting universities peuvent être comparées à nos universités européennes. Dans un tel système, l'évaluation est aussi bien institutionnelle que scientifique ou pédagogique ; elle touche l'enseignement et les enseignants, les programmes et les diplômes, les équipements et la vie sur le campus. Elle est à la fois interne et externe ; elle est le fait des établissements eux-mêmes - des pouvoirs politiques : gouvernement fédéral, organismes inter-Etats et surtout, gouvernement des Etats - et des associations privées, professionnelles, académiques, fondations ou établissements commerciaux. Le rapport (d'une mission limitée à la côte Est) insiste sur le fonctionnement du système d'évaluation. Il devrait être complété par une analyse du système d'évaluation dans un Etat, sans doute la Californie.

## Le système d'évaluation de l'enseignement supérieur aux Etats-Unis.

Ce système est complexe et peut-être représenté de la façon suivante :

### EVALUATION INTERNE

Dans chaque établissement, des procédures multiples d'évaluation sont mises en oeuvre aux niveaux suivants :

- du département ;
- de l'Ecole ou Faculté (School ou College) ;
- de l'université (Provost et Président).

### EVALUATION EXTERNE

#### a) L'évaluation externe est d'abord le fait des autorités gouvernementales :

- le Gouvernement fédéral, par le biais de ses agences (pour ce qui est de la recherche) ;
- les organisations "inter-States" pour une évaluation institutionnelle ;
- les Etats, pour ce qui est de l'évaluation institutionnelle et de l'évaluation des programmes et, en fait, de toute l'activité d'enseignement.

#### b) L'évaluation externe est aussi le fait d'un grand nombre d'organisations ou d'associations :

- les associations professionnelles jouent un rôle clé, en particulier pour tous les secteurs à vocation directement professionnelle comme la médecine, les métiers d'ingénieurs, les études commerciales ou l'architecture ;
- les associations académiques par discipline rassemblent les enseignants et les chercheurs de la discipline et jouent un rôle majeur pour l'évaluation des différents départements des universités ;

\* Le rapport d'étude a été établi par A. Staropoli, Secrétaire Général du C.N.E.

- des associations d'intérêt général jouent un rôle dans l'accréditation des programmes, souvent en interface entre les instances gouvernementales et les établissements ;

- enfin, existent de très nombreuses publications pour l'évaluation et le classement des établissements d'enseignement supérieur. Des organismes privés jouent de cette façon, et par le biais d'une activité strictement commerciale, un rôle très important pour le choix d'un établissement par l'étudiant (et ses parents).

## Aux Etats-Unis, la finalité première des établissements d'enseignement supérieur est l'enseignement.

Les différences considérables que l'on constate proviennent de l'activité de recherche qui n'est effectivement pratiquée que dans une partie des établissements et par une partie des enseignants. 35% des enseignants ne font pas d'enseignement au niveau undergraduate ou moins de 4 heures d'enseignement par semaine, ce qui représente environ 120 heures de cours par an. Mais c'est le cas de 61% des enseignants dans les "Research universities", de 38% dans les "Doctorate granting universities", de 21% dans les "Comprehensive universities", de 16% dans les "Liberal arts colleges".

Average Number of Hours per Week Faculty Devote to Classroom instruction in Undergraduate Courses (percent responding)

Type of Institution	None	1-4	5-10	11-20	Over 20
All institutions	14	21	38	25	2
Research universities	26	35	30	8	1
Doctorate-granting universities	14	24	41	19	2
Comprehensive universities and colleges	8	13	41	36	2
Liberal arts colleges	3	13	43	38	3

Source : The Carnegie Foundation for the Advancement of Teaching. National Survey of Faculty. 1984.

En revanche, s'agissant de l'activité de recherche, 42% des enseignants n'en font pas, ou moins de 4 heures par semaine, mais c'est le cas de 21% des enseignants dans les "Research universities", de 38% dans les "Doctorate granting universities", de 55% dans les "Comprehensive universities", de 69% dans les "Liberal arts colleges".

Average Number of Hours per Week Faculty Devote to Research (percent responding by type of institution)

Type of Institution	Hours per Week Devoted to Research				
	None	1-4	5-10	11-20	Over 20
All institutions	14	21	38	25	2
Research universities	26	35	30	8	1
Doctorate-granting universities	14	24	41	19	2
Comprehensive universities and colleges	8	13	41	36	2
Liberal arts colleges	3	13	43	38	3

Source : The Carnegie Foundation for the Advancement of Teaching. National Survey of Faculty. 1984.

On voit encore que 29% des enseignants dans les "Research universities" consacrent plus de 50% de leur temps à la recherche, ce qui correspond à la norme statutaire en France.

Dans une grande université de recherche comme Columbia ou Princeton, on estime que 20% des enseignants font progresser les connaissances par leur activité de recherche - 25 à 30% sont capables de faire une synthèse sur l'état des connaissances dans leur domaine - 20 à 25% lisent les résultats des recherches qui se font et se tiennent au courant - 20 à 25% ne sont pas actifs en recherche et risquent de voir se dégrader la qualité de leur enseignement de ce fait. ■